

AMG Pérou - Stratégie à l'horizon 2023

AMG Guyane - Résultat des analyses d'échantillons



Production du 1^{er} semestre 2022

Communiqué de presse - 27 juillet 2022 - 18h00

Auplata Mining Group - AMG (Euronext Growth - FR0013410370 - ALAMG) ("la Société")

AMG Pérou

I. Projet d'augmentation de la capacité de l'usine "Ana Maria"

Suite à l'obtention d'un financement avec une banque péruvienne permettant d'augmenter la capacité de l'usine de traitement "Ana Maria" sur le site de "Suyckutambo" de 300 tonnes à 500 tonnes par jour à compter du 1^{er} août 2022 ([communiqué de presse du 18 juillet 2022](#)), le nouvel objectif d'AMG Pérou est d'obtenir d'ici 2023, des autorités péruviennes, l'ensemble des autorisations nécessaires afin de porter la capacité de traitement de l'usine "Ana Maria", à 750 tonnes par jour.

Le 15 juillet 2022, l'État péruvien a approuvé la mise à jour de l'Étude d'Impact Environnemental (EIE) du projet d'exploitation de "Suyckutambo" d'AMG Pérou, datant de 2012 qui prend notamment en compte les améliorations de son plan de gestion environnementale, préalable indispensable pour le dépôt et l'analyse des demandes de Modifications de l'EIE (MEIE) du projet d'extension de l'usine de traitement "Ana Maria" à 750 tonnes par jour et du dépôt de résidus à 4 820 mètres au-dessus du niveau de la mer.

La deuxième saison de surveillance environnementale, correspondant à la saison sèche a débutée. Après analyse des résultats, l'ensemble du dossier de MEIE devrait pouvoir être soumis aux autorités péruviennes au cours du dernier trimestre 2022, pour une autorisation espérée en 2023.

N°	État d'avancement	Année	Statut
01	Autorisation d'Études Biologiques	2021	Obtenu
02	Autorisation d'Études Forestières	2021	Obtenu
03	Mandat de Modification de l'Étude d'Impact Environnementale (MEIE) à 750 TPJ	2022	Obtenu
04	Surveillance de base de la saison des pluies - MEIE	2022	Obtenu
05	Mise à jour de l'Étude d'Impact Environnementale (EIE) de 2012	2022	Obtenu
06	Approbation de l'étude opérationnelle de l'électrification de la mine "El Santo"	2022	Obtenu
07	Surveillance de base de la saison sèche – MEIE	2022	En cours
08	Dépôt et présentation MEIE	2022	En cours
09	Approbation MEIE	2023	En cours



II. Projet d'électrification de la mine "El Santo"

Le 19 juillet 2022, la société de transport Aymaraes SAC (société du groupe Hochschild Mining, cotée au London Stock Exchange) a approuvé l'étude opérationnelle du projet d'AMG Pérou de raccordement de la mine "El Santo" à la sous-station électrique de Caylloma, situé à 6 km de l'usine.

Ce projet, d'un coût global de 4 M USD, devrait être réalisé en 2023 et devrait permettre à terme :

- Une réduction des coûts d'exploitation de l'ordre de 2,5 M USD / an ;
- L'abandon de la consommation d'énergie fossile pour la production d'énergie sur la mine "El Santo";
- Une réduction très forte de l'emprunte carbone, conformément aux objectifs du Groupe AMG.

◆ AMG Guyane

I. Résultats d'analyses d'échantillons de tranchée à fortes teneurs sur le projet de "Dieu Merci-Couriège"

De début mai 2022 à fin juin 2022, une campagne d'exploration par tranchées a été réalisée sur les permis "Couriège" et "Renaissance", afin de tester les prospectifs prometteurs se situant dans les axes d'intérêt majeurs mis en évidence par les campagnes de géophysique au sol (polarisation provoquée et magnétométrie) de 2020 et 2021.

L'échantillonnage a été effectué en rainurant le long de la tranchée, de manière continue, à un intervalle d'un mètre. Les échantillons sont mis en sac et étiquetés au moment du prélèvement, puis sont expédiés au laboratoire en respectant les meilleures pratiques en la matière.

Quatorze tranchées ont été ouvertes, pour un total de 725 mètres et 712 échantillons. 695 échantillons ont été analysés par le laboratoire agréé Filab Paramaribo (Suriname) et 17 par le laboratoire de la Société situé à "Dieu Merci".

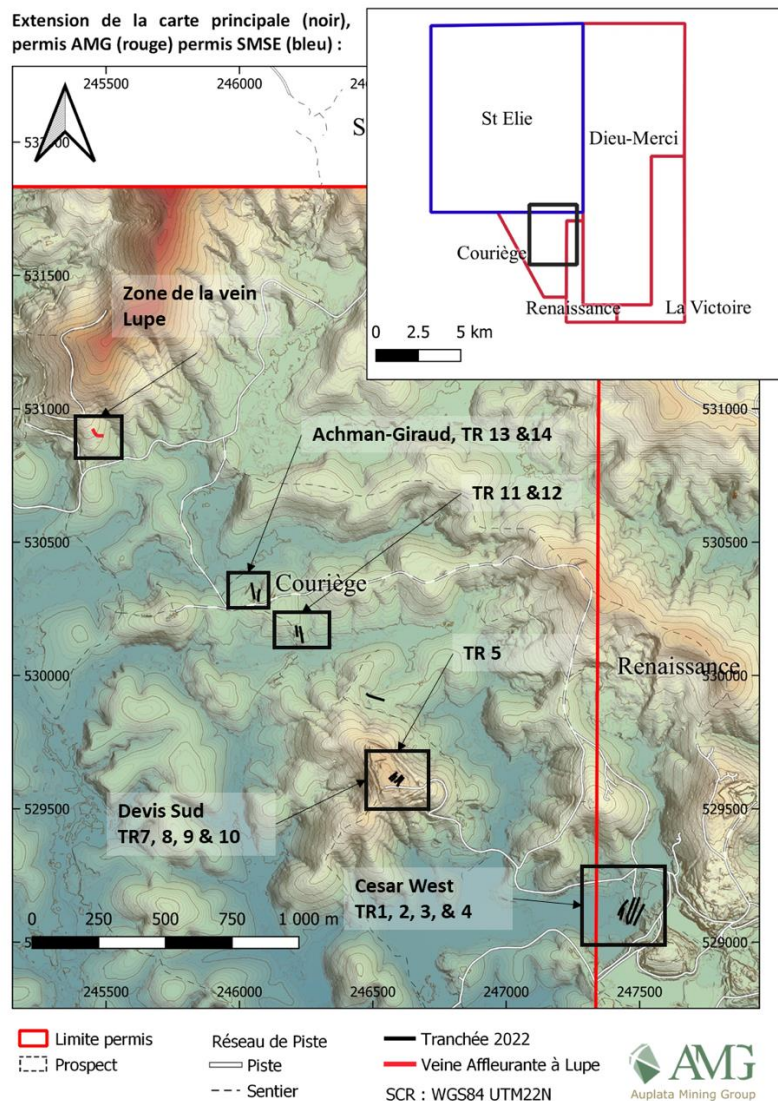


Figure 1 : Localisation des tranchées de la campagne 2022

Sur "Cesar Ouest", les tranchées confirment le potentiel économique de la zone "César". La structure minéralisée intersectée par les tranchées 1 et 3 est similaire à la veine connue de "César", soit une veine de quartz massif cisailée associée à des sulfures représentés, dans la partie oxydée, par des "boxworks" de pyrite. La minéralisation aurifère est aussi présente dans les épontes de la zone de cisaillement, dans la partie "saproilitique", avec la présence de veines de quartz d'extension.

Sur "Devis-Sud", les tranchées 7, 8, 9 et 10 ont toutes intersecté une veine de cisaillement orientée N 90°. La veine est subverticale et est localisée au contact entre l'intrusif felsique et les roches volcaniques du Paramaca. Il est noté, là encore, une minéralisation aurifère diffuse aux épontes de la zone de cisaillement.

Sur "Achman-Giraud", deux zones ont été testées (tranchées 11 à 14). Elles présentent toutes deux une signature géophysique similaire à celle de "Devis-Sud" et "César". Les structures intersectées sont représentées par des veines de quartz de cisaillement qui se localisent aux contacts lithologiques entre l'intrusif felsique et les roches volcaniques du Paramaca.

Les résultats positifs de cette campagne d'exploration par tranchées permettent de confirmer le potentiel économique de la zone "César" démontré par la campagne de forage carotté de 2021. Les prospects de "Devis-Sud", "Achman-Giraud" et "Lupé", localisés sur le permis de "Couriège", montrent eux aussi, une minéralisation économique en surface qu'il conviendra de tester en profondeur et latéralement.

Dans le tableau suivant, sont présentées les teneurs d'échantillons de tranchées composites à partir des résultats d'analyse en utilisant une longueur minimum de 1 m, une teneur de coupure de 0,4 g/t et une longueur maximum de stérile interne consécutifs de 2 m. Les teneurs en or sont non plafonnées et les longueurs d'intersections minéralisées ne sont pas nécessairement des épaisseurs vraies.

Tranchées	Zone d'exploration	De (m)	A (m)	Longueur (m)	Teneur en or (g/t)	Soit
DM22TR-001	César Ouest	1,00	18,00	17,00	2,42	17 m @ 2,42 g/t
<i>incluant</i>		2,00	6,00	4,00	4,47	
<i>et</i>		8,00	13,00	5,00	3,12	
		32,00	43,00	11,00	8,23	11 m @ 8,23 g/t
<i>incluant</i>		32,00	34,00	2,00	32,49	
<i>et</i>		41,00	43,00	2,00	9,25	
		46,00	82,00	36,00	2,94	36 m @ 2,94 g/t
<i>incluant</i>		46,00	53,00	7,00	4,83	
<i>et</i>		69,00	70,00	1,00	45,40	
DM22TR-003	César Ouest	7,00	37,00	30,00	3,23	30 m @ 3,23 g/t
<i>incluant</i>		8,00	9,00	1,00	9,11	
<i>et</i>		28,00	36,00	8,00	9,17	
		50,00	57,00	7,00	8,66	7 m @ 8,66 g/t
<i>incluant</i>		50,00	53,00	3,00	15,50	
		65,00	71,00	6,00	2,90	6 m @ 2,9 g/t
<i>incluant</i>		65,00	68,00	3,00	5,51	
		83,00	99,00	16,00	7,79	16 m @ 7,79 g/t
<i>incluant</i>		86,00	89,00	3,00	10,73	
<i>et</i>		92,00	98,00	6,00	13,69	
DM22TR-004	César Ouest	21,00	29,00	8,00	1,03	8 m @ 1,03 g/t
		35,00	39,00	4,00	2,45	4 m @ 2,45 g/t
<i>incluant</i>		35,00	37,00	2,00	4,49	
DM22TR-007	Devis Sud	0,00	30,00	30,00	0,98	30 m @ 0,98 g/t
<i>incluant</i>		14,00	17,00	3,00	1,77	
<i>et</i>		23,00	29,00	6,00	1,99	
DM22TR-008	Devis Sud	12,00	27,00	15,00	5,22	15 m @ 5,22 g/t
<i>incluant</i>		15,00	21,00	6,00	11,00	
DM22TR-009	Devis Sud	12,00	37,00	25,00	3,14	25 m @ 3,14 g/t
<i>incluant</i>		12,00	14,00	2,00	5,39	
<i>et</i>		23,00	25,00	2,00	5,82	
<i>et</i>		31,00	37,00	6,00	5,21	
DM22TR-010	Devis Sud	4,00	34,00	30,00	1,81	30 m @ 1,81 g/t
<i>incluant</i>		4,00	6,00	2,00	6,31	
<i>et</i>		20,00	28,00	8,00	2,55	
<i>et</i>		33,00	34,00	1,00	5,55	
DM22TR-011	Achman Giraud	5,00	13,00	8,00	2,41	8 m @ 2,41 g/t
<i>incluant</i>		11,00	13,00	2,00	6,86	
		20,00	22,00	2,00	2,57	2 m @ 2,57 g/t
		31,00	43,00	12,00	1,41	12 m @ 1,41 g/t
<i>incluant</i>		39,00	43,00	4,00	2,91	

Tranchées	Zone d'exploration	De (m)	A (m)	Longueur (m)	Teneur en or (g/t)	Soit
DM22TR-012	Achman Giraud	15,00	19,00	4,00	6,55	4 m @ 6,55 g/t
<i>incluant</i>		16,00	18,00	2,00	12,36	
		23,00	25,00	2,00	1,71	2 m @ 1,71 g/t
		29,00	38,00	9,00	1,45	9 m @ 1,45 g/t
<i>incluant</i>		36,00	38,00	2,00	4,52	
DM22TR-013	Achman Giraud	35,00	40,00	5,00	25,26	5 m @ 25,26 g/t
<i>incluant</i>		37,00	39,00	2,00	51,30	
DM22TR-014	Achman Giraud	14,00	23,00	9,00	2,29	9 m @ 2,29 g/t
<i>incluant</i>		15,00	17,00	2,00	4,72	
<i>et</i>		18,00	20,00	2,00	3,41	

Sur la zone dite "Lupé", d'intenses travaux d'orpaillage illégal ont mis en évidence une veine massive. Il n'a pas été possible de creuser des tranchées sur cette zone et il a été décidé de procéder à de l'échantillonnage par rainurage le long de la veine principale et sur les épontes. 16,8 mètres de rainure ont été effectués sur la veine principale et les épontes. L'ensemble des échantillons, composé à la fois d'éponte et de veine de quartz, a permis de mettre en évidence une moyenne générale de 11,06 g/t confirmant le haut potentiel aurifère de la zone.

Dans le tableau suivant, sont présentées les teneurs d'échantillons de rainurage composites à partir des résultats d'analyse en utilisant une longueur minimum de 1 m, une teneur de coupure de 0,4 g/t et une longueur maximum de stérile interne consécutifs de 2 m. Les teneurs en or sont non plafonnées et les longueurs d'intersections minéralisées ne sont pas nécessairement des épaisseurs vraies.

Rainurages	Zone d'exploration	De (m)	A (m)	Longueur (m)	Teneur en or (g/t)	Soit
DM22TR-006-RV-01	Lupé	0	1,6	1,6	10,1	1,6 m @ 10,1 g/t
DM22TR-006-RV-02	Lupé	0	1,5	1,5	13,95	1,5 m @ 13,95 g/t
DM22TR-006-RV-03	Lupé	0	5	5	17,35	5 m @ 17,35 g/t
DM22TR-006-RV-04	Lupé	0	3,5	3,5	3,84	3,5 m @ 3,84 g/t
DM22TR-006-RV-05	Lupé	0	2	2	25,01	2 m @ 25,01 g/t

Les résultats positifs de cette campagne d'exploration par tranchées permettent de confirmer le potentiel économique de la zone "César" démontré par la campagne de forage carotté de 2021. Les prospectifs de "Devis-Sud", "Achman-Giraud" et "Lupé", localisés sur le permis de "Couriège", montrent eux aussi, une minéralisation économique en surface qu'il conviendra de tester en profondeur et latéralement.

Production au 30 juin 2022

GUYANE FRANÇAISE

	1 ^{er} semestre 2022 ⁽¹⁾
Minerai traité (en tonnes)	17 430
Or produit avant affinage (en grammes)	44 925
Titrage d'or fin estimé (en pourcentage)	92,6%

(1) ne comprend que la production d'avril à juin 2022

PÉROU

	1 ^{er} semestre 2022
Minerai traité (en tonnes)	66 592
Concentré de Zinc (en tonnes)	5 322
Concentré de Plomb (en tonnes)	2 618
Concentré de Cuivre (en tonnes)	265

MAROC

	1 ^{er} semestre 2022
Minerai traité (en tonnes)	176 320
Concentré de Zinc (en tonnes)	1 455
Concentré de Plomb (en tonnes)	11 970

AMG en bref

AuPlata Mining Group - AMG, constituée en juillet 2004 et cotée sur la Bourse de Paris (Euronext Growth) depuis décembre 2006, est un groupe minier polymétallique d'exploration et d'exploitation minière. AMG est présente en Guyane française et, au travers de ses filiales, au Pérou, au Maroc (cotée sur la Bourse de Casablanca) et en Côte d'Ivoire. AMG mène une stratégie industrielle et financière dynamique, durable et novatrice de mise en valeur de gisements de métaux précieux et de base à forts potentiels avec une implication des acteurs locaux. L'objectif de la société est de produire les métaux de demain nécessaires à la transition énergétique de manière propre et responsable, tout en essayant d'apporter à la France une source d'approvisionnement nationale en métaux stratégiques.

ISIN : FR0013410370 – Mnémonique : ALAMG – ICB : 1777 - Gold Mining.

Pour plus d'information sur la société AuPlata Mining Group : www.auplatamininggroup.com

Contacts **ACTUS FINANCE**

Mathieu Omnes	Relations investisseurs	momnes@actus.fr	01 53 67 36 92
Amaury Dugast	Relations presse	adugast@actus.fr	01 53 67 36 74